

PMUC.COM

BANCOKO

60 MILLIONS

VENDREDI 23 MARS

SOYEZ PRÊTS

À GAGNER !

Journal d'informations et de débat fondé le 17 Novembre 1979
 Direction - Rédaction - Publicité : Rue des Ecoles Akwa (entre carrefour Idéal et Camtel) B.P. 5925 Douala
 République du Cameroun - Tél. : +237 33 42 04 39 - Tél./Fax : +237 33 42 53 74 - Cell : +237 677 52 87 57

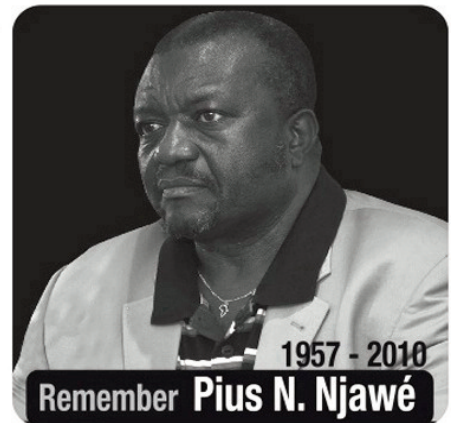
Une filiale de
free media
 GROUP

E.mail : lemessenger.info@gmail.com
 Site web : quotidienlemessenger.net

Le Messenger

A l'écoute du peuple

Fondateur : Pius N. NJAWE Directeur de la Publication: Alex Gustave AZEBAZE



N° 5032 DU LUNDI 19 Mars 2018 CAMEROUN 400 F.CFA

Quotidien

Crise anglophone

Atanga Nji snobe les Fons à Bamenda



P.2

• La rencontre avec les dépositaires du pouvoir ancestral n'a pu se tenir à l'heure indiquée. Ils se sont fait dire qu'elle a été reportée. Une annonce qui a courroucé les chefs traditionnels du Nord-ouest dès lors qu'aucune prise en charge n'a été accordée à leur déplacement et hébergement

Université de Douala

Clash entre deux responsables

• Le vice-recteur le Professeur René Joly Assako Assako, et le doyen de la faculté des lettres Professeur Robert Kpwang Kpwang s'accusent mutuellement de « raquette et extorsion de fonds » auprès des Ipes et des étudiants en master professionnel

P.4

Lutte contre le Vih/Sida

Le Fonds mondial octroie 108 milliards de Fcfa

• Sur le principe, ce financement va permettre également à la prise en charge gratuite de la tuberculose et du paludisme sur les trois prochaines années

P.7

Elections 2018

Le Conseil Constitutionnel à l'épreuve de la respectabilité

• L'institution pourra-t-elle se défaire des tares de la Cour suprême ?

P.5

TERRITORIALE

Le Minat à Batibo, malgré tout

Atanga Nji Paul découvre un chef lieu d'arrondissement semblable à une ville morte Malgré les menaces de mort proférées à son encontre sur les réseaux sociaux par les adeptes de la République virtuelle d'Ambazonie. Le ministre de l'administration territoriale Paul Atanga Nji, déclaré persona non grata dans la région du Nord-Ouest et allé jusqu'à Batibo, chef lieu de cet arrondissement réputé par ses enlèvements des autorités. C'était vendredi dernier 16 mars 2018.

Toujours est-il que le nouveau patron de la territoriale a buté sur une ville de Batibo, presque déserte. Seules quelques autorités, Fons, fonctionnaires et une poignée de conducteurs de mototaxi sommes toute trillés sur le volet (à qui il a remis des casques de protection) ont pris d'assaut la salle de conférence de la mairie de céans pour écouter le Minat. Le contexte s'y prête. Animées par la peur d'être victime d'une attaque des activistes de la République imaginaire d'Ambazonie, les quelques populations qui résident encore à Batibo, ont préféré se terrer chez soi. Néanmoins Paul Atanga Nji a dit qu'il était porteur d'un message de paix du chef de l'Etat Paul Biya à la population du Nord-Ouest en général et celle de Batibo en particulier. Le Minat a demandé aux chefs traditionnels (Fons) de cet arrondissement de jouer à fond leur rôle de gardien de tradition et partant prendre en main leur responsabilité dont celle d'éduquer leurs sujets et de veiller à la paix sociale « *ils gèrent un territoire ; ils doivent aussi donner leur participation. Ceux qui sont dans la brousse et font des exactions, ce sont les enfants du Cameroun, ils ont des parents. Ce que nous demandons c'est que les parents doivent éduquer leurs enfants. Le désordre ne profite à personne* ». Et d'ajouter « ils jouent un rôle clé. Le chef de l'Etat



compte sur eux parce qu'il y a 35 ans, ils ont donné le titre au chef de l'Etat qu'il est le Fon des Fons ». Toujours est-il que celui qui trône également au secrétariat permanent du conseil national de sécurité a instruit les dépositaires de la tradition à former des comités de vigilance dans leur village respectif. Ceci afin de parer aux attaques des activistes.

Le Minat snobe les Fons à Bamenda

Déjà au terme du huis-clos tenu dans la salle de conférence de la région, Atanga Nji s'est imprégné des derniers développements avant de mettre le cap sur Batibo. Au gouverneur, préfets, sous-préfets et force de l'ordre, le Minat a apprécié tout le travail abattu jusqu'ici pour tenter de juguler cette crise sociopolitique qui perdure depuis 2016 : « *ils ont pu gérer les perturbations orchestrées par un groupe de terroristes. Les forces de défense ont fait preuve de professionnalisme ; elles ont été victimes de beaucoup de provocation mais ont gardé leur sang froid. Le gouverneur de la région, les préfets, les sous-préfets, les autorités religieuses, chacun a contribué pour que le*

calme revienne ». Il n'a pas manqué de donner des directives en vue de ramener la paix et la sérénité dans la région. Une des factions de la Nowefu (union des Fons du Nord-Ouest) attendaient le Minat dans la salle de conférence d'un hôtel de la place à Bamenda. Une entrevue était prévue entre le ministre Atanga Nji et ces derniers, afin de régler le différend qui plombe le leadership de cette association. De retour de Batibo autour de 17h, le Minat a accordé une audience aux Seigneurs George Nkuo et Michael Bibi de la province ecclésiastique de Bamenda et une autre au révérend pasteur Godwill Nchang, président de la convention baptiste du Cameroun (Cbc). C'est un peu plus tard que les dépositaires du pouvoir ancestral se feront dire que la réunion avec le Minat est reportée pour hier dimanche 18 mars. Une annonce qui a courroucé les Fons, dès lors qu'aucune prise en charge n'a été accordée à leur déplacement et hébergement ; certains parmi eux venant très loin dans le département du Donga Mantung et de la Menchum. Ils ont été abandonnés à leur propre sort.

Marylse SIBATCHEU

SÉNATORIALES DE 2018

Le Rdpc réactualise ses consignes aux conseillers municipaux

C'est à l'occasion du lancement de la campagne de cette formation politique très récemment dans la permanence du rassemblement démocratique du peuple camerounais (rdpc) à Nko'ovos où étaient réunis, les conseillers municipaux des huit arrondissements que compte le département de la Mvila, les présidents des sections, élites et autres sympathisants sous la conduite du délégué permanent départemental du comité central.

Il était question pour Bernard Amougou délégué permanent départemental du comité central pour le Rdpc, de présenter l'ensemble des candidats en lice pour le compte de leur parti ainsi que leurs suppléants. Et de rappeler aux conseillers municipaux « grands élec-

teurs », les dernières consignes du Rdpc contenues dans la circulaire de leur président national. On pouvait noter entre autre que les sénateurs se sont distingués par leurs compétences, que le pari a été tenu. Aujourd'hui, le sénat fait l'objet d'attention, il faut donc renforcer ses prérogatives dans les cinq prochaines années. Par ailleurs, invite alors les Camerounais de bonne volonté à s'engager avec ferveur à cette élection afin de doter le parti d'une majorité. A cet égard, les conseillers municipaux acquis au parti sont interpellés afin qu'aucune voix ne manque au décompte final. Pour y parvenir, il faut une structuration absolue dans le travail sur le terrain, la mobilisation de tous les militants pour une grande sensibilisation des populations, sur les enjeux du sénat mais aussi la conduite à tenir le jour même du scrutin. Quant à la présentation des candidats du Rdpc pour le Sud, on retient que la reconduction a été faite à 80% et l'ancien sénateur Raymond Lippert Mbita Mvaebeme conduira à cet effet la liste du Rdpc. Qu'à la place de la défunte Delphine Medjo pour le compte du département de la Mvila, figure le Dr Bernard Amougou.

Qui, dans son rôle de délégué permanent départemental du comité central du Rdpc, note que le Rdpc est un parti républicain ainsi, le respect des règles de l'Etat est une obligation citoyenne. Il en rappelle à ses camarades du parti, conseillers municipaux la conduite avant, pendant et après le scrutin. Il les invite à éviter de commettre les fautes, ce qui implique le respect de la discipline du parti. Car, il est question de faire triompher les listes du Rdpc, ne pas le faire est une haute trahison. Il en appelle ainsi le sens de responsabilité des 192 votants dans le département de la Mvila. Les commissions locales ont travaillé, le président national du Rdpc a investi les candidats, Elecama a validé les listes.

Et ces listes sont alors porteuses d'espoir du destin du Rdpc, voire du Cameroun. Parlant de la timidité de la campagne du Rdpc dans le Sud, le délégué permanent pense que celle-ci obéit tout simplement à un chronogramme, et ces actions vont plus se dérouler dans les commissions municipales où l'encadrement des électeurs va se poursuivre. Il pense que le moment est plus que jamais venu pour que les égés,

les querelles, les rancœurs puissent d'abord être oubliés au profit de l'intérêt du parti. Car, il ne s'agit pas des individus qui constituent la liste du Rdpc mais du parti avec son président national. Le moment d'échanges avec les concernés a permis que les uns et les autres puissent s'exprimer, en vue des prochaines descentes dans leurs municipalités. Il est question en ce moment pour certains que les sénateurs puissent avoir d'eux un regard respectueux, puisqu'ils ne les reverront qu'aux prochaines autres sénatoriales. Pour Jean Jacques Zam député, l'encadrement des « grands électeurs » est loin d'être un préalable, c'est le fruit des efforts du parti, de vos candidats et de vos élites, et qui doit être accepté juste comme une mesure d'accompagnement. Le staff de campagne conscient de la présence d'autres formations politiques dans le Sud pour cette course. La tête de liste est persuadée qu'une élection n'est jamais gagnée à l'avance, et que le Rdpc y va de manière prudente mais rassuré bien que le collège électoral est à sa coloration.

Jacques Pierre SEH

RÉACTIONS

FRANÇOIS ZO'OBO KANE

« C'est une porte ouverte au marchandage »

L'élection sénatoriale me permet d'évoquer deux aspects à savoir, en 2013 il n'y avait que les conseillers municipaux, on est entré à l'attente des conseillers régionaux. Malheureusement, de 2013 à 2018 on n'a pas pu organiser une élection des conseillers régionaux. En 2018, on retrouve encore un collège électoral partiel. Ce qui pose un problème de compréhension pour ceux qui croient à l'éthique démocratique. La seconde préoccupation est que nous avons des conseillers municipaux en fin de mandat, certains n'auront plus la confiance de leur parti mais ils doivent voter. C'est une porte ouverte au marchandage car, si un conseiller imagine qu'il ne sera plus là pourquoi ne vendre t-il pas sa voix au mieux-disant. On ne mange pas la discipline du parti comme on l'évoque assez souvent, pendant que les conseillers pensent qu'ils ne sont pas écoutés. En face, il y a d'autres formations politiques bien que ne disposant pas de conseillers, mais un conseiller sage ne cracherait pas sur une quelconque proposition. Avec les anciens sénateurs reconduits presque entièrement personnellement, j'ai des difficultés de me prononcer sur leur bilan parce que je n'ai rien vu. Contrairement dans d'autres régions précisément dans le Centre, on a vu des sénateurs proches des populations. Malgré tout, les mêmes ont bénéficié encore de la reconnaissance de leur parti comme pour dire continuez, le travail a été bien fait. Pourtant, le peuple reste sur sa faim.

ANDRÉ PASCAL NOUKIMI

«Le déroulé de la campagne obéit à un chronogramme »

J'étais conseiller municipal au mandat dernier, j'ai également pris part au scrutin. Le sénat était vraiment nouveau, les attentes étaient multiples malgré qu'on n'avait pas assez de connaissance sur le cahier de charge alloué à un sénateur. Avec le temps, nous avons constaté que la chambre haute se superposait les rôles avec celle dite basse. Nous avons vu des sénateurs sur le terrain ailleurs, mais localement rien même pas un compte rendu de session. L'équipe a été reconduite presque en totalité, et nous pensons que ces sénateurs ont assez appris et que ce mandat sera celui de la concrétisation qu'ils se soumettent aussi à la discipline du parti. Cette discipline du parti consiste au respect des textes du parti qui accordent la priorité aux militants à la base de choisir leurs représentants dans les différentes sollicitations électorales. Ils ont été investis par la hiérarchie du parti et entant que conseiller, je tiens au respect des instructions de la hiérarchie du parti. Nous restons à l'attente dudit jour, mais jusqu'à cet instant c'est la campagne qui nous préoccupe. Le Rdpc est un parti organisé et le déroulé de la campagne obéit à un chronogramme bien pensé.

Propos recueillis par Jacques Pierre SEH

SÉNATORIALES 2018

Quelle session parlementaire pour les sénateurs en pleine campagne?

Malgré les élections prévues pour le 25 mars prochain et la campagne à laquelle ils sont rompus depuis le 10 mars dernier, ils sont aussi convoqués pour la session ordinaire de mars 2018

Le président du sénat, Marcel Niat Njifendji et les autres sénateurs, ont débuté depuis le 02 mars dernier, la première session ordinaire de l'année 2018. Pour la première cuvée des 100 sénateurs qui siègent à la chambre haute du parlement depuis 2013, c'est la dernière fois qu'ils se retrouvent en session ordinaire pour le compte de leur premier mandat de 5 ans qui arrive à expiration bientôt. A ce titre, les élections qui sont prévues pour le 25 mars prochain et au terme desquelles le mandat des sénateurs réélus sera renouvelé au détriment de ceux qui seront déçus, les sénateurs, candidats à leur propre succession, ont du pain sur la planche. Pour cause, ces derniers sont acculés par la coïncidence entre la session parlementaire et la campagne électorale qui ont cours pendant ce même mois de mars. Cette situation vient ainsi les mettre dans une situation inconfortable.

Incongruité du décret présidentiel

Cette situation inconfortable



amène les uns et autres à dire que le décret du chef de l'Etat, convoquant le corps électoral pour les élections sénatoriales le 25 mars en pleine session ordinaire au sénat, est une incongruité. Jean Tsomelou, sénateur du Social democratic front (Sdf), indique à ce sujet qu'« on ne comprend pas pourquoi le gouvernement peut faire les deux choses à la fois ». En étant certain, que ses collègues et

lui seront toujours en fonction jusqu'à l'élection d'un nouveau sénat, Jean Tsomelou avait envisagé que le président du sénat, Marcel Niat Njifendji, convoque les sénateurs plutôt en avril. « Comme au mois de mars nous sommes dans une session parlementaire et la première de l'année, avec le principe de la navette parlementaire, les lois qui partent de l'assemblée nationale vers le sénat, on ne peut pas

avoir une session. Donc le président Niat est obligé de convoquer les sénateurs le mois prochain ». Ces allégations du sénateur Sdf viennent montrer à suffisance tout l'embarras dans lequel sont plongés les sénateurs. Vont-ils valablement battre campagne et siéger en session en même temps? Just wait!

Rostand TCHAMI (Stg)

MVILA

Le Mrc redynamise sa base

C'est à l'occasion du meeting politique tenu le 18 mars dernier à Ando'o- Amang une localité située sur l'axe Ebolowa- Akom II sous la houlette du président départemental du mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) devant une foule de militants et sympathisants venue de plusieurs autres localités.

Pour Narcisse Evina Engotto responsable du Mrc dans le département de la Mvila, la rencontre avec les militants rentre dans le chronogramme d'activités de son parti. A savoir, les visites permanentes de leurs structures de base en vue d'une concertation continue. « C'est bien lors des rencontres similaires que les militants remontent leurs préoccupations à notre niveau, pour transmission à l'instance centrale du parti. Pour le cas présent, l'actualité politique est abondante, il faut donc dire aux militants du Mrc la position de leur parti par rapport à cette actualité sénatoriale ». Selon le président national du Mrc : « nous ne prenons pas part à cette élec-



tion pour la simple raison que le Mrc n'a pas de conseillers municipaux dans le collège électoral qui est appelé au scrutin. Nous n'y allons pas cette fois-ci pour éviter d'être complice d'une situation qui ne respecte pas les principes de la démocratie, d'un jeu transparent. Ne pas être en course pour ses

sénatoriales du 25 mars prochain ne voudrait pas dire que le Mrc a abandonné la conquête, que non ». Une façon de leur dire que le Mrc reste dans sa logique pour les municipales, législatives et la présidentielle et mobiliser davantage l'arrière-garde de base. Aujourd'hui, les militants sont rassurés de leur

participation aux échéances électorales prochaines. Ainsi, ils devront intensifier la campagne de sensibilisation, de conquête des nouveaux adeptes. Et l'extension de ce parti politique dans le département de la Mvila témoigne à suffisance la bonne santé de cette formation politique dans la région du Sud. Et le

responsable département d'appeler ses camarades à plus de vigilance, et à ne point céder sous aucun prétexte à une quelconque provocation. Il faut noter que tout s'est déroulé dans une ambiance fraternelle de retrouvailles entre les camarades du parti.

Jacques Pierre SEH

UNIVERSITÉ DE DOUALA

Clash entre le vice-recteur et le doyen de la faculté des lettres

Au travers des correspondances publiées sur les réseaux sociaux depuis mercredi dernier, le Professeur René Joly Assako Assako, vice-recteur de l'université de Douala, et le doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines (Flsh) de l'université de Douala, le Professeur Robert Kpwang Kpwang, s'accusent mutuellement de « raquette et extorsion de fonds », auprès des Instituts privés d'enseignement supérieur (Ipes), et des étudiants en master professionnel.

C'est une véritable bataille verbale que se livrent les Professeurs (Pr) René Joly Assako Assako, vice-recteur de l'université de Douala, et Robert Kpwang Kpwang, doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines (Flsh) de la même institution. Dernier épisode d'un feuilleton qui a débuté mercredi dernier, la riposte du Pr René Joly Assako Assako, quarante huit heures après les deux correspondances accablantes à lui adressée par le Pr Robert Kpwang Kpwang. Dans un document d'une seule page, ayant pour objet « suite de vos lettres d'insultes et d'insubordination à mon endroit », le vice-recteur accuse



le doyen de la Flsh d' « *insubordination caractérisée, de déni d'autorité, de mépris et de tribalisme anti-Ntumu* ». « Vous réagissez ainsi à une correspondance administrative que je vous avais adressé, dans la plénitude de mes compétences de vice-recteur chargé des questions académiques », révèle-t-il. Et de poursuivre: « *de surcroît agissant en exécution des hautes instructions de ma hiérarchie, relativement aux paiements en espèces et sans reçus des "frais de soutenance" illicitement institués dans votre établissement et imposés aux étudiants des filières professionnelles, en plus des droits universitaires réglementaires. Tout ceci faisant suite à la dénonciation*

assortie de preuves irréfutables (listes d'émargement et bandes sonores) produites par les étudiants victimes de cette arnaque organisée et adressées par eux au recteur », dénonce le vice-recteur.

Il s'agit là d'un jeu du loup et de l'agneau (chacun se considérant comme agneau et traitant l'autre de loup), quand on sait que le doyen dans ses deux correspondances mercredi dernier, accusait lui aussi le vice-recteur de « *raquette et extorsion de fonds* ». Le Pr Robert Kpwang Kpwang menaçait de le traduire devant le conseil de discipline pour « *manipulation de la hiérarchie, fabrication et manipulation vicieuse, pernicieuse et sans expertise*

des bandes sonores, usurpation des compétences, atteinte éhontée à l'éthique et à la déontologie administrative, vampirisation des établissements facultaires, extorsion de fonds aux Ipes ». Il lui reprochait également de s'obstiner à « *combattre toutes les élites du Sud* », exerçant dans la même institution que lui, citant par exemple les cas précédents avec les Professeurs Adolphe Minkoa She (recteur de l'université de Yaoundé II), Bokaly (secrétaire général de l'université de Ngaoundéré) et Zambo Belinga (vice-recteur de Yaoundé I). A l'origine de ce conflit, une correspondance du recteur, le Pr François Xavier Etoa, adressée au doyen de la Flsh,

lui demandant de suspendre les soutenances des mémoires de master professionnel, et aux étudiants ayant payé des frais de soutenance, de s'enregistrer auprès du vice-recteur pour engager la procédure de remboursement.

Ce nouveau conflit cache mal le malaise administratif de l'enseignement supérieur au Cameroun. On a encore en souvenir l'opposition le 13 février dernier, entre le recteur de l'université de Yaoundé II, le Pr Adolphe Minkoa She, et son doyen de la faculté des sciences juridiques et politiques, le Pr Magloire Ondoua, à propos du fondement juridique du doctorat professionnel dans le système éducatif camerounais. Imbroglie révéla au lendemain d'une soutenance de « thèse Ph.D professionnelle », thèse qu'avait annulée le recteur. Il y a quelques mois, le ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, Michel Ange Angouing, et le directeur général de l'Enam (Ecole normale d'administration et de la magistrature) Linus Toussaint Mendjana, avaient animé l'actualité nationale au sujet de la publication des résultats du concours d'entrée dans ladite école. Plus tard après les épreuves pratiques, l'opinion nationale s'était indignée de l'admission d'un candidat décédé entre la publication des résultats provisoires et des résultats définitifs.

Cette nouvelle crise à l'université de Douala, montre à suffisance et aux yeux du grand public, les dysfonctionnements qui règnent au sein de l'enseignement supérieur au Cameroun.

Le Prince FOGUE
(stagiaire)

ETUDE DE MAITRE TIGNOIG JEAN-CLAUDE, AVOCAT AU BARREAU DU CAMEROUN
B.P 3264 BONANJO-DOUALA, TEL 677-75-71-07/699-93-15-95.

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'IMMEUBLE

Par devant le Tribunal de Grande Instance du WOURI, en son audience du 5 avril 2018 à 7 heures 30 mn du matin.

A la requête de la MISSION D'INVESTISSEMENT POUR LA GESTION DE L'EPARGNE ET DU CREDIT en abrégé MIGEC S.A (anciennement dénommée MUTUELLE D'INITIATIVE A LA GESTION DE L'EPARGNE ET DU CREDIT DU CAMEROUN EN ABRÉGE MIGEC-CAM) S.A, établissement de MICROFINANCE au capital de 750 000000 FCFA, donc le siège social est à DOUALA, situé au Boulevard de la République BP 11117 DOUALA, TEL: 33422012 DOUALA;

Agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux ayant pour conseil MAITRE TIGNOIG JEAN-CLAUDE, AVOCAT au barreau du Cameroun BP 3264 /DOUALA tel: 233 43 1301; téléphone portable : 677 75 71 07 ; 699 93 15 95.

EN VERTU

De la GROSSE dument en force exécutoire n°9994 du 29 décembre 2014 du répertoire de MAITRE PASCAL ENPE, notaire au siège de la cour d'appel du littoral portant convention de prêt avec affectation hypothécaire consenti par la « MIGEC SA » au profit du collège privé laïc NKUIMY

D'un commandement aux fins de saisie immobilière signifié par MAITRE KAMWA GABRIEL, huissier de justice prêt de la cour d'Appel du littoral et les tribunaux de Douala le 17 avril 2017 à 13heures 10 mn et visé par Monsieur le conservateur de la propriété foncière du Wouri le 10 juillet 2017.

D'un jugement n° 035/COM du 15 février 2018 rendu par le tribunal de grande instance du Wouri fixant au 05 Avril 2018 la date d'adjudication.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble urbain objet du titre foncier n°48940 sise au lieu-dit SOBOUM Zone nylon Douala 3^{ème} appartenant à l'école de l'Avenir SOBOUM représenté par Madame WANDJI KEUTCHAGSI

MENJOUSSIG Angèle Jacqueline épouse NDOUMBE, caution personnelle et solidaire de l'Ecole

Avenir de SOBOUM ayant pour conseil MAITRE SENDE Emmanuel Yves, Avocat à Douala.

SUR LA MISE A PRIX DE

- La mise à prix est de 70.000.000 F CFA (soixante-dix millions de francs)
- MONTANT DES ENCHERES..... 500.000 F CFA (cinq cent mille francs)

Fait et rédigé à Douala, le 23 février 2018

« è »

Pour avis et publication
Maitre TIGNOIG Jean-Claude

SURVEY OF MASTER TIGNOIG JEAN-CLAUDE, OFFICE LAWYER OF CAMEROON
B.P 3264 BONANJO-DOUALA, Tel: 677-75-71-07 / 699-93-15-95.

OPINION OF SALE TO THE PUBLIC BIDS OF BUILDING

Before the Court of First Instance of WOURI, in its audience of 5th April 2018 at 7: 30am.

To the request of the INVESTMENT MISSION FOR THE MANAGEMENT OF THE SAVING AND THE CREDIT in abstract MIGEC S.A (named MUTUAL formerly OF INITIATIVE TO THE MANAGEMENT OF L'EPARGNE AND THE CREDIT OF CAMEROON IN ABRÉGE MIGEC-CAM) S.A, establishment of MICROFINANCE to the capital of 750 000 000 FCFA, therefore the head office is in DOUALA, situated at the Boulevard de la République BP 11117 DOUALA, TEL: 33422012 DOUALA;

Acting pursuits and diligences of his legal representatives having for consultant MAITRE TIGNOIG JEAN-CLAUDE, OFFICE LAWYER of Cameroon BP 3264 / DOUALA: Tel: 233 43 1301; cell phone: 677 75 71 07; 699 93 15 95.

IN VIRTUE

Of the BIG duly in strength enforceable n°9994 of December 29, 2014 of the index of MASTER PASCAL ENPE, notary to the seat of the appeal court of the coastline carrying convention of loan with hypothecary affectation agreed by the "MIGEC HISHERITS" to the profit of the college deprives NKUIMY layman

Of a command to the ends of real estate seizure meant by MASTER KAMWA GABRIEL, bailiff of has justice loan of the appeal court of the coastline and the courts of Douala 17th April 2017 to 1: 10 pm. and aimed by Mr. the curator of the fundamental property of the Wouri 10th July 2017.

Of a judgment n° 035/COM of 15th February 2018 returned by the court of First Instance of Wouri, fixing on 5th April 2018 the date of adjudication.

it be conduct the auction public the more bidder and last bidder of the building urban object of the title fundamental n°48940 suited at the locality SOBOUM Zone Nylon Douala 3^{ème} belonging to the school of the SOBOUM future represented by Mrs. WANDJI KEUTCHAGSI MENJOUSSIG Angèle Jacqueline marries NDOUMBE, personal and bound guaranty of the school, Future of SOBOUM for consultant MAITRE SENDE Emmanuel Yves, Lawyer in Douala.

ON THE SETTING TO PRICE OF

- The setting to price is of 70.000.000 F CFAS (seventy millions of francs)
- AMOUNT OF THE BIDS..... 500.000 F CFAS (five hundred thousand francs)

Makes and written in Douala, 23rd February 2018

« è »

For opinion and publication
Mr. TIGNOIG Jean-Claude

Le Messenger

A l'écoute du peuple

NOS ESPACES A VOTRE PORTEE

Pour vos annonces (petites ou grandes), choisissez Le Messenger dans nos formats tabloïds et PDF !

Contactez nos services aux numéros:

(+237) 677.528.757 / 699 74 86 98 / 675 66 68 12 / 675 48 00 06

Ou envoyez à l'adresse email :
lemessenger.info@gmail.com

Ou déposez-les directement :

Au siège à Douala sis Rue des Ecoles Akwa

Dans nos agences et représentations :

- * Yaoundé (Montée Ane Rouge)
- * Bafoussam (Immeuble Madelon)
- * Bamenda (699 58 34 26)
- * Ebolowa (677 30 01 86)
- * Bertoua (674 02 35 43)
- * Kribi (696 55 31 85)

Un personnel dévoué est à votre disposition.
Des tarifs préférentiels vous seront accordés.

La Direction

ECHÉANCES ÉLECTORALES 2018

Le Conseil Constitutionnel à l'épreuve de sa respectabilité

Au nombre des institutions républicaines mises sur pied par la Constitution du 18 janvier 1996, celui que dirige Clément Atangana est déjà fortement sollicité. En année électorale générale, il y a lieu de se demander comment ce dernier né va ingérer de « la nourriture solide » qui lui est réservée.

1-Se défaire des tares de la Cour suprême

Dans le premier livre de Saint Paul aux Corinthiens, chapitre 3, verset 2, il est écrit : « *Je vous ai donné du lait, non de la nourriture solide, car vous ne pouviez pas la supporter; et vous ne le pouvez pas même à présent, parce que vous êtes encore charnels (faibles)* ». A la lumière de cette parole, le Conseil constitutionnel, installé tout juste le 6 mars, il a donc 9 jours de vie seulement ce 15 mars, peut-il manger de la nourriture solide ? Lui qui a besoin du lait pour sa croissance, le voici déjà sollicité à régler les problèmes, autant dire qu'un bébé qui ingère de la nourriture ! Le premier des os durs à croquer servis au nourrisson de nos institutions est le jugement du contentieux pré-électoral des élections sénatoriales du 25 mars prochain. Il a essayé plutôt avec beaucoup de finesse et de technicité à évacuer très rapidement cinq affaires qui étaient pendantes devant lui. La dernière a failli entacher gravement sa respectabilité mais la haute juridiction est retournée à son patrimoine génétique pour user de prévenance qui sommeille dans l'âme de chaque Camerounais.

En décidant de trancher l'affaire Paul Tchatchoung qu'après avoir vérifié l'identité du candidat qualifié par le recourant de « fictif », le dernier né de nos institutions a fait montre de sagesse en dépit de son implémentation récente. Maintenant que « l'enfant » tant attendu et désiré est né, il va falloir scruter si les espérances placées en lui vont se conforter ou se muer en cauchemar. Quel est l'esprit qui anime les sages du Conseil ? Sont-ils à la solde du pouvoir politique ? Si tel est le cas, ses décisions seront redoutées. Ce n'est pas un vain mot le qualificatif cauchemardesque, car les acteurs politiques qui ont soumis par le biais d'un contentieux électoral devant la Cour Suprême siégeant en lieu et place de ce Conseil, en sont jusqu'à ce jour traumatisés. La Cour, soit était certainement enfermée dans les affaires d'ordre judiciaire et administratif, et ne tenait pas trop à s'encombrer davantage avec des affaires à relent politique. Soit aussi, il y avait un renvoi d'ascenseur de la part des juges de la chambre administrative au sommet. Pour rester cohérente dans sa logique, les recours étaient presque systématiquement rejetés par la cour, motif pris des éléments liés à la forme et non du fond de la requête. En déclarant irrecevables quatre recours sur six, le 15 mars dernier pour vice de forme, les vieux démons qui hantent la sérénité des acteurs politiques camerounais en matière de contentieux électoral ont dû se réveiller.

Ceci est d'autant poignant que le juge électoral statue en dernier recours, une fois pour toute. Dès



lors que la sentence est prononcée, aucune requête n'est plus possible. A la Cour suprême, beaucoup de justiciables en matière électorale avaient cette impression que les juges de l'auguste Chambre étaient de mèche avec le pouvoir ou tout simplement avec le Rdpc. Tout se passait, se souvient un candidat « *comme si vous alliez devant un juge pour qu'il vous rétablisse dans vos droits et en même temps des signaux troublants vous poussaient à croire qu'il pourrait être de mèche avec votre adversaire* ». La confiance que doit inspirer le juge à ses justiciables était de ce fait sérieusement compromise. Le Conseil Constitutionnel a donc un défi à relever en coupant le cordon ombilical qui pourrait le lier aux pratiques décriées de sa devancière, ce qui du reste contribuerait rapidement à asseoir sa notoriété et de faire sa respectabilité.

2-L'urgence de se démarquer d'Elecram

Une lecture prospective de l'activité politique du Cameroun en cette année électorale générale 2018, conforte à penser que l'institution de la République qui sera nettement sollicitée de dire le droit et en partant de préserver la paix sociale, est le Conseil Constitutionnel. Le contentieux pré-électoral se vide définitivement aujourd'hui, 19 mars 2018. Par la suite l'auguste institution a rendez-vous à court terme, en principe le 9 avril 2018 au plus tard, avec la proclamation des résultats selon les termes de l'article 240 du code électoral, alinéa 1 qui dit : « *Le Conseil Constitutionnel proclame les résultats de l'élection des sénateurs dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la date de clôture du scrutin* ». Place dès lors au contentieux post-électoral. En s'imprégnant de la coutume politique dans notre pays, on peut se risquer à dire que les contestations post-électorales seront minorées. Cette donne est alimentée par le fait que tous les partis politiques ayant participé au suffrage sont conscients que le président de la République tient un pan entier dans la constitution de la chambre haute du parlement camerounais.

En fait, il le tient de la loi fondamentale, en l'occurrence l'article 20, alinéa 2, qui lui concède le pouvoir discrétionnaire de nommer 30 sénateurs sur les 100 que compte la haute chambre. Il est donc loisible au chef de l'Etat de récompenser les partis politiques qui ont été sages, c'est-à-dire qui ont donné leur satisfaction au verdict des urnes, de leur

distribuer parcimonieusement quelques sièges au Sénat. Ce pouvoir accordé au premier des Camerounais, va certainement atténuer la virulence de certains partis à ester en justice. A la lumière de ceci on peut comprendre la décision de quelques partis de se présenter dans les circonscriptions électorales où leur portion de conseillers municipaux est congrue ou nulle.

Le Conseil va se découvrir en réalité en se frottant au chaudron des élections législatives et municipales. Elle doit aussi se démarquer des conclusions d'Elecram qui foulent aux pieds la loi. Les sollicitations les plus intenses de la haute juridiction, liées aux contestations avant et après ces consultations sont en route. La tension va monter certainement d'un cran. Sur le terrain, les partis politiques auront le « sang à l'œil » comme d'habitude car c'est un combat frontal. L'ingrédient supplémentaire qui maximise le risque de détoner le cocktail, est bien entendu les frustrations insufflées dans les cœurs des acteurs politiques par le retrait de leur nom sur les listes, l'invalidation des listes au sein des partis politiques ou tout simplement la hargne de certains partis qui ont boycotté le suffrage pour anachronisme du calendrier électoral. C'est donc dire que les contentieux pré et post-électoraux nés des consultations législatives et municipales de cette année seront enflammés des déceptions des élections sénatoriales. Dès la proclamation des résultats, et peut-être tout aussi avant, les partis politiques vont enfourcher les trompettes et claironner sous toutes les fenêtres de la République, les errements d'Elecram ou ses collusions incestueuses avec le parti au pouvoir. Et ce n'est que le commencement au chapitre des élections. Et là aussi, il faut le dire, le Conseil constitutionnel est obligé de sortir le grand jeu pour que l'opinion ne la confonde pas à un démembrement d'Elecram. A l'examen du pedigree des onze membres de cette équipe, on nourrit immanquablement l'espoir qu'un souffle nouveau se saisisse d'elle pour que dire le droit et rien que le droit soit leur seul objectif en matière électorale.

3-Présidentielles 2018, le gros morceau

A coup sûr, à peine les sages de la haute juridiction auront-ils terminé avec les législatives et les municipales que l'élection présidentielle sera là. Il faut se le dire, nous sommes là dans le « top des tops »,

car c'est le lieu où tous les états-majors des partis politiques sortent l'artillerie lourde. Sans verser dans la divination, tout indique que tous ceux qui rongent leur frein derrière le prince depuis des décades, vont sortir de leurs réserves. Cette année, au sein du Rdpc qui concentre la majorité écrasante de l'élite gouvernante du pays, il ne sera pas étonnant de voir que certains dignitaires prennent leur destin en main pour solliciter le suffrage des Camerounais. Il est bien entendu que cette possibilité est atténuée par le fait qu'une bonne brochette des barons du régime est aux arrêts, pour détournements des deniers publics à hauteur de milliards de Fcfa! L'argent est le nerf de la guerre, dans les empoignades électorales. Le Sdf a déjà fait son semi aggiornamento, car le président du parti a passé le témoin à un athlète politique plus jeune. Si Ni John Fru Ndi et le parti de la balance ont placé Joshua Osih dans le starting-block, le chairman tient toutefois fermement les manettes du parti et n'est pas prêt de s'en dessaisir. L'exemple du Sdf pourrait créer un trou d'air dans le champ politique camerounais où on verrait des jeunes challengers se lever au sein des formations politiques.

De ce fait, la multiplication des candidats à l'élection présidentielle conforte davantage l'augmentation du volume de travail qui attend le Conseil constitutionnel. Il y aura certainement du grabuge dans l'air à ce sujet, d'abord dans beaucoup de partis où les fondateurs refusent de passer la main. Le cas le plus parlant est le parti présidentiel. Même si le président national est le candidat de droit aux élections présidentielles, il ne faut pas occulter les appétits nourris par les uns et les autres qui souhaitent depuis un certain temps l'organisation des vrais primaires au sein de ce parti. Si le fonctionnement interne des partis politiques échappe à la connaissance du juge constitutionnel, il en va autrement de la multitude des candidatures qui certainement pour des griefs supposés ou réels, se déporteront en masse devant la haute juridiction du fait d'Elecram.

Sur ce point, on ne perd rien à attendre, car le Conseil constitutionnel aura du pain sur la planche. Et quand on sait que beaucoup de conseillers sont honorablement âgés, et qu'ils étaient pour la plupart d'entre eux en retraite, on peut se demander où viendra l'énergie nécessaire pour juguler cette bourrasque qui gronde et monte avec les élections à

venir. On peut objecter et dire que le secrétariat général du Conseil nommé par Décret N° 2018/104 du 07 février 2018 est la cheville ouvrière certes, mais c'est minorer la tâche immense des conseillers rapporteurs qui doivent faire face à toutes les sollicitations juridiques. Tenez quelques exemples : Clément Atangana, le président du Conseil a 77ans, Bah Oumarou Sandaa 78 ans, Jean Foumane Akame a 81 ans, Ahmadou Tidjani a 64 ans.

4-Le danger du déni de justice

Le Conseil Constitutionnel est à la fois une institution juridictionnelle et politique. Elle est éminemment politique par le mode de désignation de ses membres et par l'objet de ses attributions. La protection de la Constitution, et donc du bon fonctionnement des institutions, est essentielle (Articles 46 et 47 de la constitution). En même temps, le Conseil constitutionnel est une instance juridictionnelle parce qu'elle veille à la régularité de l'élection présidentielle, des élections parlementaires, des consultations référendaires. Elle en proclame les résultats. En cas de contestation sur la régularité de l'une des élections précitées, le Conseil constitutionnel peut être saisi par tout candidat, tout parti politique ayant qualité d'agent du Gouvernement pour cette élection. (Article 48 de la constitution) Ce dernier article qui porte sur la qualité du requérant devant l'auguste instance doit être connu de tous les acteurs politiques pour éviter l'engorgement des recours devant le juge et donc une flopée d'irrecevabilités.

Pour porter le recours devant le juge il faut préalablement être candidat aux élections querellées. Le 15 mars dernier, après que le juge ait déclaré les deux affaires irrecevables, un acteur politique a lâché dépité : « *ça recommence ! On pensait qu'on était sorti des tribunaux ordinaires, voici qu'ils prouvent le contraire !* » Devant le Conseil, au cours du contentieux pré-électoral passé, le président d'un parti politique qui a son siège social à Ombessa, qui ne participait pas aux élections sénatoriales, a saisi le juge constitutionnel aux fins d'annuler toutes les listes des partis politiques investies par Elecram et de réhabiliter celles des « vrais partis » qui ont été rejetées à l'exemple de son parti. Le conseil a rejeté sa demande pour défaut de qualité. Dans le cas Tchatchouang Paul qui sera tranché aujourd'hui, sa requête a été recevable parce qu'il avait d'abord qualifié car il participait aux élections.

Il a intérêt à ce que le juge invalide la liste du Rdpc dans la circonscription de l'Ouest parce que dans ce cas, même si l'Union démocratique du Cameroun (Udc) a ici plus de conseillers que le Sdf, son parti est en dépit de tout bien parti pour rafler la majorité des sièges en jeu. Les sénatoriales de 2013 sont encore vivaces dans les mémoires. Le Conseil constitutionnel, pour asseoir sa respectabilité, à l'impérieuse nécessité de se soumettre à la loi et garder toute son indépendance et partant son impartialité. C'est le chemin royal de l'affermissement de sa notoriété.

Léopold DASSI NDJIDJOU

SOUS-DÉVELOPPEMENT LOCAL

Un jeune agriculteur indexe les élites

Tony Obam Bikoue a fustigé l'attitude des élites de la Lokoundje dans le département de l'Océan qu'il accuse de "tuer" les ambitions de la jeunesse locale. C'était au cours de la cérémonie de lancement officiel de l'incubation des jeunes porteurs d'initiatives économiques dans le domaine agro-pastoral qui a eu lieu à Mbebesous sous la présidence du ministre de l'agriculture et du développement rural Henri Eyebe Ayissi.

La cérémonie de présentation et de lancement des programmes d'aide aux jeunes agriculteurs et de promotion de l'entrepreneuriat agro-pastoral jeunes dans le département de l'Océan qui avait lieu le 14 mars dernier à Mbebe, une petite localité située à 45 km de la ville de Kribi s'est transformée en un véritable meeting politique et de campagne électorale. Samuel Tony Obam Bikoue, leader jeune national et Pca de la coopérative agroforesterie industrielle de l'Océan qui accueillait le Minader, a électrisé et tétanisé l'assistance au cours de son discours qui était un véritable pamphlet à l'endroit des élites du département. <<Les jeunes agriculteurs rencontrent des problèmes fonciers non parce que le manque, mais parce que les aînés maléfiques préfèrent



brader leurs terres de leur vivant que de les laisser exploiter par leurs fils et filles>>, dénonce Tony Obam Bikoue, qui poursuit sa diatribe en tout expliquant : <<le plus grand problème que rencontrent les jeunes dans la pratique de l'agriculture c'est la haine et la division que certains aînés élites autoproclamées ont prôné entre les jeunes...Il n'y a qu'une seule Lokoundje. Aussi, je profite de votre présence pour lancer un appel à l'unité des jeunes de la Lokoundje. Ne tombez pas dans le panneau du tribalisme. Unissons nos forces mes frères. Unissons nos forces mes frères. Quand ces gros poissons de pacotille ont commencé leurs querelles pimentées par un kongossa qu'ils ont naturellement en eux, nous n'étions pas là. Laissez les jeunes tranquilles. Laissez-nous travailler la terre, laissez-nous mettre la cein-

ture agricole autour du port en eau profonde de Kribi>>. <<Écoutez-moi mes frères, nos aînés ont échoué. Aucun jeune de la Lokoundje n'est dans une école de commandement Enam, Émia, Police, Santé. Dans la Lokoundje dans les trente ans à venir ne rêvera pas d'avoir un fils gouverneur ou général. Nos aînés ont été égoïstes et méchants. Mais Dieu n'oublie personne>>, lance le leader jeune national. Dans sa verve oratoire, le chevalier du mérite agricole camerounais estime que : <<si je peux avoir cette liberté de ton et de parole, si je peux avoir cette audace, c'est parce que je n'ai pas de parrain. J'ai combattu et j'ai gagné des batailles mystiques et physiques.>>Malgré cela, Tony Obam Bikoue rassure : <<beaucoup de jeunes ici fuient le village parce qu'ils n'ont le sentiment d'être accompagnés. Moi je suis

déjà dans ce combat. Les jeunes EE l'Océan seront émergents avant 2035>>. Et de conclure : <<j'invite les jeunes à ne pas voter pour les candidats qui n'ont pas de réalisations agricoles et qui ne soutiennent pas les jeunes>>.

Une course au fauteuil municipal

Ce discours a créé un tollé général au sein de l'establishment politique du département de l'Océan qui en a eu le souffle coupé. Pourtant les jeunes et les populations voient en lui le futur maire de la commune de la Lokoundje. Pour eux, Tony Obam maire de Lokoundje pourra capitaliser toutes ses relations et convaincre jusqu'aux investisseurs étrangers pour développer leur localité. Pourtant, le chemin à la succession de Innocent

Ondoua Nkou le maire actuel et ancien directeur général adjoint de la Bicec incarcéré actuellement à la prison centrale de New-bell n'est pas facile. Des adversaires de taille comme le professeur Tetanye Ekwe, Claude Melone Loe, le clan Bénaé ou le clan Mba Mba se dressent sur son chemin.

Le jeune de 35 ans est engagé depuis 15 ans dans l'agriculture de seconde génération et totalise 250 hectares de cacaoyère, d'arbres fruitiers et un important verger de vivres frais. Il construit un véritable pôle économique rural dans sa localité. Avec la visite du minader, ce sont les forces agricoles, les jeunes entrepreneurs agricoles et les acteurs du développement qui ont été honorés, avec comme chef de file Tony Obam dont la famille, Mvog Fouda, avec la bénédiction du chef supérieur Ewondo-Evouzock, a offert 250 hectares au Minader pour l'implémentation des projets agricoles en faveur des jeunes qui vont drainer plus de 35 milliards d'investissements de l'État à Mbebe avec des centaines d'emplois ruraux créés. Tous ces projets provoqués par Tony Obam Bikoue parlent pour lui, qui rêve de prendre les rênes de la mairie de Fifinda, et faire de la Lokoundje la première commune agricole du Cameroun, et éradiquer la pauvreté et le chômage qui minent la localité. Mais avant cela, il faudra passer sur le corps des caciques du Rdpc dans le département avec qui il vient de se mettre en porte-à-faux par son discours incendiaire. L'élection du futur maire de Fifinda aiguise des appétits énormes, et révélera certainement des surprises.

Sévère KAMEN (Cp)

SUD

Prise de commandement au 11^{ème} Brim à Ebolowa

La cérémonie s'est tenue le 16 mars dernier à la place des fêtes de Nko'ovos à Ebolowa sous la conduite du ministre délégué à la présidence de la République en charge de la défense qu'assistait le gouverneur de la région du Sud.

Dans le souci d'optimiser l'efficacité de l'appareil de défense et sécurité face aux nouveaux défis qui sont en constantes mutations, le chef suprême des armées a signé récemment une série de textes réorganisant le commandement militaire territorial. Ainsi, de la 11^{ème} brigade d'infanterie motorisée (Brim) est née la 12^{ème} Brim avec le poste de commandement à Bertoua et la 11^{ème} Brim avec son poste de commandement toujours à Ebolowa. La 11^{ème} Brim reconfigurée couvre la seule région administrative du Sud maintenant, ce qui permettra un meilleur suivi et un meilleur contrôle de territoire. Et a été structurée également en 03 bataillons à savoir, celui d'Ebolowa, de Sangmélima et d'Ambam. Joseph Beti Assomo ministre délégué à la présidence de la République en charge de la défense a salué le travail abattu par le général de brigade Joseph Nouma à la 11^{ème} Brim, qui, par la volonté du chef suprême des armées, est appelé à servir à la 12^{ème} Brim nouvellement créée à Bertoua.

Et le chef des armées a porté son choix sur le colonel Séverin Eyenga pour commander la 11^{ème} Brim. Une haute confiance qui vient consacrer son dénou-



ment, et sa longue expérience professionnelle. Quant au colonel Sébastien Thiopi, chef de la division régionale du secrétariat d'état à la défense en charge des anciens combattants et victimes de guerre du Sud, il est remplacé par le lieutenant colonel Eteme Enonji Dieudonné. Le colonel Séverin Eyenga qui est désormais à la tête de la 11^{ème} Brim, est issu de la promotion discipline et participation de l'Emia, école militaire interarmées qu'il intègre en 1986. A son triomphe en 1989, il est major de sa promotion. Il occupe plusieurs postes de responsabilité, entre 2011 et 2015, il commande l'Emia. Titulaire du diplôme d'état-major obtenu en France, jusqu'à sa nomination occupait

la fonction de chef d'état-major de la 2^{ème} région militaire inter armées à Douala. Quant au lieutenant colonel Eteme Enonji Dieudonné nouveau chef des anciens combattants et victimes de guerre du Sud, il est issu de la promotion 30^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Emia, où il en sort en 1993. Il a occupé plusieurs postes de responsabilité. Avant sa nomination, il était chef de services de recherches judiciaires et de lutte contre le grand banditisme à la région de gendarmerie n° 1 à Yaoundé. En les installant, le Mindef a rappelé au colonel Séverin Eyenga de la 11^{ème} Brim à combattre sans cesse l'indiscipline dans les rangs de ses éléments, à veiller au respect des lois

et règlements militaires, d'entretenir le moral et l'état d'esprit de ses troupes. Rappeler à ses troupes que l'armée camerounaise n'est ni une milice, ni un syndicat que les décisions se prennent uniquement auprès de la seule hiérarchie militaire. A veiller à la sécurité dans les frontières qui sont caractérisées par un flux important migratoire des individus. Ce qui entraîne ainsi des potentielles sources d'activités de trafics illicites, de la prolifération des armes et munitions de guerre. Une promotion qui est empreint de défis. Ainsi, il est question de planifier et de conduire différentes opérations d'action, d'assurer la sécurité des populations et de leurs biens. La sécurisation des points sensibles, entretenir, développer et renforcer la synergie d'action avec la gendarmerie, la police et les autres services de renseignements sous l'égide des autorités administratives.

Quant au lieutenant colonel Eteme Enonji Dieudonné, il ura la charge de coordonner les affaires concernant sa clientèle, leur suivi, la prise en compte de leur préoccupation dans la stratégie de développement du pays. Leur encadrement et leur réinsertion sociale. Egalement chargé de la promotion du devoir de mémoire et leurs souvenirs. Pour Joseph Beti Assomo mindef, l'expérience professionnelle consolidée liée aux références militaires et académiques des promus confortent la haute hiérarchie dans cette conviction. Il les invite à y faire face avec détermination, honneur et fidélité.

Jacques Pierre SEH

SUBVENTIONS

Le Fonds mondial octroie 108 milliards de Fcfa au Cameroun

Sur le principe, ce financement va permettre la prise en charge gratuite du Vih/Sida, la tuberculose et le paludisme sur les trois prochaines années.

« Nous avons comme objectif d'atteindre le chiffre de 350 000 personnes vivant avec le Vih (Pvvh) placées sous antirétroviraux (Arv), nous allons engager l'année prochaine, une 3e campagne de distribution de masse de moustiquaires imprégnées. Un peu plus de 14 millions de moustiquaires vont être distribuées à tous les Camerounais ». André Mama Fouda, ministre de la santé publique décline ainsi quelques actions majeures de dépenses d'une subvention du Fonds mondial pour la lutte contre le Vih/Sida, la tuberculose et le paludisme. Le montant de ce don, 108 milliards de Fcfa sur 3 ans (2018-2020). Soit près de la moitié des financements jusqu'à accordés au pays en 15 années de partenariat. C'est en 2003 que les premiers accords de financement ont été signés avec cette institution.

La cérémonie de signature du vendredi 16 mars 2018 à Yaoundé concerne la composante Vih/Sida adressée par le Comité de lutte contre le Sida (84,14 millions d'euro); celui mis en oeuvre par la Camnafaw, organisation camerounaise de promotion de la santé (27,76 millions d'euro). La composante tuberculose (9,98 millions d'euro) mise



en place par le Programme national de lutte contre la Tuberculose et la composante paludisme (65,45 millions d'euro) mise en oeuvre par le Programme national de lutte contre le paludisme. Les principaux domaines d'intervention de cette dernière sont: la lutte anti vectorielle à travers la distribution des moustiquaires, le traitement préventif intermittent chez la femme enceinte, le renforcement du système communautaire, etc. « nous allons accentuer des actions visant la réduction de la mortalité et de la morbidité chez les enfants de moins de 5ans au Nord et à l'Extrême-

nord », promet le Minsanté qui espère que le pays pourra grâce à ce financement atteindre les objectifs de 3x90 fixé par Onusida.

A savoir : 90% de personnes qui connaissent leur statut, 90% de personnes mises sous antirétroviraux et 90% de personnes mises sous traitement qui arrive à un stade de charge virale indétectable. C'est aussi le vœu que formule le donateur à travers Tina Draser, directeur régional Afrique centrale du Fonds mondial.

Nadège Christelle BOWA

AKONOLINGA

La maternité de l'hôpital de district désormais fonctionnelle

Ce joyau qui a été inauguré le 16 mars 2018 permettra aux femmes de cet arrondissement d'accéder aux soins de qualité pendant la période pré et post natale.

« Waouh !!! Il faut que je porte encore la grossesse. C'est ici que je vais accoucher. Tu as vu ça ? C'est joli ma sœur ». C'est toute émerveillée que Brigitte, la trentenaire entamée, découvre la salle d'hospitalisation flambante neuve de la maternité de l'hôpital de district d'Akonolinga. Le vendredi 16 mars 2018. A la mi-journée, cette commerçante, mère de deux enfants, fait partie de la centaine de curieux qui sont venus découvrir ce joyau dressé en plein cœur dudit hôpital. A l'occasion de la cérémonie d'inauguration qui a mobilisé les autorités administratives locales, les personnels sanitaires de cet arrondissement, les responsables de la Fondation Orange (qui a financé les travaux).

Sous la présidence du Préfet du département du Nyong et Mfoumou. La maternité de l'hôpital de district d'Akonolinga, qui force l'admiration de Brigitte et autres visiteurs, est un bâtiment paré aux couleurs bleu ciel et blanc. Il abrite des salles d'échographie, d'accouchement, d'hospitalisation, de néonatalogie et des bureaux administratifs. Tous équipés d'un matériel de pointe. Pour un coût global de 20 millions Fcfa entièrement financé par la Fondation Orange Cameroun.

1000 naissances vivantes



Pour le Dr. Antoine Essomba, cette infrastructure va résoudre de nombreux problèmes liés à la santé de la mère et de l'enfant. « Dans un passé récent, nous ne croyons pas à la réalisation de cette œuvre. Aujourd'hui, nous sommes heureux que cela ait pu se réaliser. Par le passé, la tâche était difficile avec les infrastructures vétustes. Avec cette maternité entièrement renouvelée, nous sommes certains qu'elle limitera le taux de mortalité infantile. La balle est désormais dans notre camp », se réjouit le directeur de l'Hôpital de district d'Akonolinga. En fait de mortalité infantile, notons que les récentes statistiques officielles parlent de 28 décès pour 1000 naissances vivantes. Et que sur 7 décès, 2 sont de nouveau-nés, soit 28% de décès. Dont 47% sont des enfants de 0 à 11 mois. Or, l'hôpital de district

d'Akonolinga est réputé pour accueillir environ 4000 femmes au titre de consultation prénatales par an. Et il enregistre 250 naissances annuelles, soit une vingtaine de nouveau-nés chaque mois. Cette maternité arrive donc comme une aubaine pour offrir des conditions idoines de travail et d'accueil aux femmes.

Prévention des fistules

C'est cet objectif de lutter contre le fléau de la mortalité infantile qui a guidé la Fondation Orange à mettre sur pied un programme de réhabilitation d'infrastructures et de dons de matériels spécialisés aux unités de maternité des centres de santé et hôpitaux à travers le Cameroun. « Ce qui compte, ce ne sont pas ces sommes d'argent. C'est notre contribution au bien-être de la femme et de l'enfant camerounais. La Fondation Orange

mène des activités de mécénat afin d'améliorer les conditions de vie des couches défavorisées de la population. La mortalité maternelle et infantile reste un fléau dans le monde et particulièrement en Afrique. Cette situation ne laisse pas la fondation indifférente. D'où notre combat aux côtés des pouvoirs publics. C'est un motif de fierté pour nous », explique Elizabeth Ehabé la Secrétaire générale de la Fondation Orange Cameroun. Après cette étape, l'hôpital de district d'Akonolinga recevra bientôt un autre soutien de la Fondation Orange dans le cadre des actions menées en faveur de la prévention des fistules. Il s'agit là du projet de santé de reproduction des adolescentes. Projet également implémenté à Batouri dans la région de l'Est.

Achille KAMGA
De retour d'Akonolinga

YAOUNDÉ

Une marche de sensibilisation pour la planète

Jeunes, diplomates, personnels de Wwf ... militent pour la préservation d'un environnement sain, gage du développement et du bien être de tous.

Boulevard du 20 mai-Parcours Vita. C'est la distance parcourue le samedi 17 mars 2018 à Yaoundé par de fervents défenseurs de la biodiversité. Leurs différentes exhortations mentionnées sur des pancartes: « Il est de notre devoir de protéger notre planète le seul abri que nous avons en commun; je consacre une heure à la planète notre raison de vivre; la forêt source d'énergie, protégeons la », pouvait-on lire. Co-organisé par l'organisation Wwf et la fondation Cœur d'Afrique, le mouvement parrainé par Roger Milla, ambassadeur itinérant, vise à mobiliser les individus, les entreprises et les gouvernements pour qu'ils participent aux débats et aux solutions nécessaires pour construire un avenir sain et durable. Outre les jeunes et le personnel de Wwf, on y a noté la présence des fonctionnaires du ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable et des membres du corps diplomatique à l'instar Rowan Laxton, Haut-commissaire de Grande Bretagne au Cameroun accompagné de son fils.

« Le Cameroun a de grands atouts en ce qui concerne la nature. Malheureusement celle-ci subit de très fortes pressions. Le gouvernement mène des actions, mais il faut agir ensemble. On dit que c'est un problème global mais il faut agir local », souligne le diplomate. Son jeune fils pour sa part affirme militer pour le legs d'une planète en bonne santé pour la génération future. C'est la 3e fois que le Cameroun participe à Earth Jour. D'après Jean-Keller Kotte, directeur des projets à la Fondation Cœur d'Afrique, les années précédentes, la campagne a permis de glaner quelques résultats satisfaisants. Il cite entre autres : la plantation de près de 1000 arbres à Yaoundé et Douala ; la création des clubs environnement actifs, etc. Cette marche marque selon Hanson Njiforti, directeur de Wwf, le début d'une campagne qui durera jusqu'en 2020.

Nadège Christelle BOWA



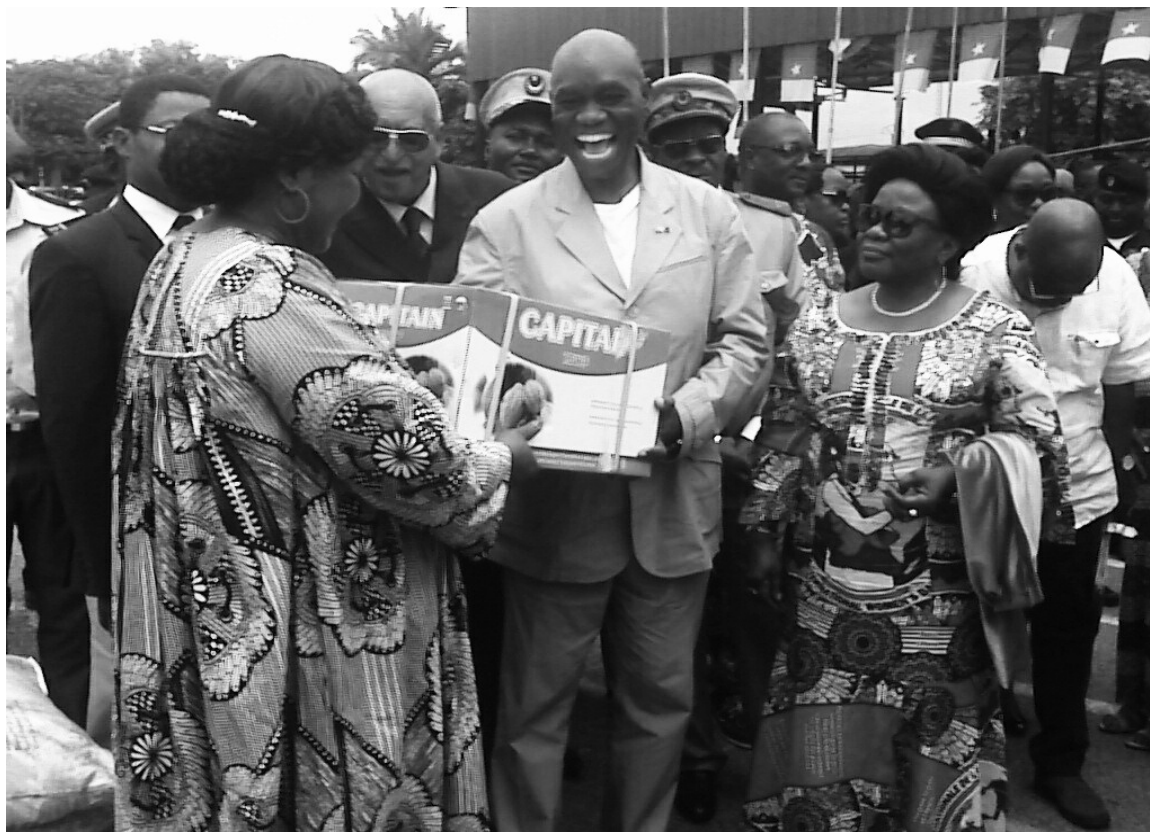
AGRICULTURE

La campagne agricole lancée à Kribi

C'était le vendredi 16 mars dernier à la place des fêtes de Kribi, en présence des autorités administratives de la région du Sud, et des entrepreneurs agricoles et acteurs du développement rural.

Le ministre camerounais de l'Agriculture et du Développement rural, Henri Eyebe Ayissi, a procédé le 16 mars dans la ville de Kribi dans le département de l'Océan dans le Sud du pays, au lancement de la campagne agricole 2018 pour les sept régions méridionales du Cameroun. C'est la place des fêtes de Kribi, parée aux couleurs de l'agriculture qui a accueilli la cérémonie présidée pour la circonstance par le patron de l'agriculture au Cameroun. Des délégations d'agriculteurs venues du Nord-ouest, du Sud-ouest, du Littoral, du Centre, du Sud, de l'Est et de l'Ouest ont pris d'assaut la place des fêtes pour exposer leurs produits et leur savoir-faire. Après s'être rendu sur le site du chantier de construction de la case communautaire de Luma, le ministre a pris place à la tribune d'honneur de la place des fêtes de Kribi.

Pour illustrer l'importance de l'agriculture, le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Kribi a repris "le laboureur et ses enfants" de Jean de la Fontaine lors de son discours de circonstance. «<J'invite les populations à s'approprier de toutes les dimensions de ce récit...L'agriculture est une source de richesse, de paix et de sécurité pour le peuple et pour le pays tout entier>>», lance Louis-Jacques Mazo, le délégué du gouvernement. Non sans indiquer que : « le producteur de la région du Sud est aujourd'hui



dans l'embarras, voire dans le désarroi à cause du phénomène des dérèglements climatiques ».

Le représentant de la présidente de la Plate-forme nationale des organisations professionnelles agro-sylvo-pastorales du Cameroun (PLANOPAC), composée de 10 plates-formes d'organisations professionnelles régionales, et qui a pour but de défendre les intérêts des producteurs n'est pas allé du dos de la cuillère pour dénoncer les tares qui minent le secteur de l'agriculture au Cameroun. Il a fustigé la carte agricole qui est désuète, la commercialisation du Cacao qui a perdu ses pourcentages et l'écoulement de la production agricole locale. « C'est une tradition dans notre pays, c'est une tradition au minader. La ville de Kribi a été retenue pour abriter cet important événement en cette année. La visite

officielle que j'effectue dans ce département me donne l'occasion de toucher du doigt les réalisations dans le domaine agricole et durable », lance Eyebe Ayissi pour justifier sa présence dans le chef-lieu du département de l'Océan. « Au cours des deux dernières années 2016 et 2017, il m'a été donné d'organiser une campagne nationale d'information qui a couvert différentes régions », lance le ministre qui dit son ministère engagé dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté avec l'implication des femmes et des jeunes. Selon les statistiques du minader. Sept milliards ont été mis à contribution pour la modernisation des infrastructures rurales et du monde agricole, avec 1600 groupements d'initiatives communes (Gics) inscrits, 572 sociétés coopératives immatriculées, le transfert des ressources aux

collectivités territoriales décentralisées effectué et plusieurs projets financés, et un million de jeunes touchés et sensibilisés. « L'agriculture reste pour notre pays un important levier de relance de notre économie », estime le ministre.

De nombreux projets sans portée réelle

Malgré ces bilans élogieux, des difficultés plombent le décollage de l'agriculture au Cameroun. L'essentiel des ressources de l'agriculture sont aux petits producteurs qui utilisent encore de méthodes rudimentaires, avec une insuffisance de matériels et d'intrants, ce qui conduit à un déficit alimentaire au Cameroun, alimenté par les projets structurants. On note aussi l'absence des pistes agricoles pour l'évacuation des produits agricoles des zones encla-

vées. Le ministère a pris des mesures pour booster la production agricole au Cameroun en apportant des appuis nécessaires à l'amélioration de la production des agriculteurs, en favorisant la production des produits tels que le plantain, le manioc, en augmentant la production et la productivité, en améliorant la gestion des fermes familiales, avec une mise en œuvre de façon progressive. Dans la foulée, le "projet de ceinture agricole autour de la ville de Kribi" a été mis sur pied par le minader afin de prévenir l'insécurité alimentaire suite au boom démographique à venir dans la cité balnéaire du Sud et devant être un véritable pool d'attraction pour les autres projets.

Un équipement technique a été remis par le ministre au poste de police phytosanitaire de Kye-ossi. Du matériel agricole a été remis à une dizaine d'organisations de producteurs. À la fin, le ministre de l'agriculture a visité de nombreux stands magnifiant le savoir-faire des producteurs.

La fête de la terre marquant le lancement officiel de la campagne agricole 2018 était belle et des engagements pris. Mais beaucoup d'observateurs avertis restent sceptiques quant à la réussite de la relance de l'économie du Cameroun par l'agriculture. De nombreux projets mis sur pied sont des gouffres à sou et sources d'enrichissement illicite de certains fonctionnaires véreux qui s'accaparent des projets quand ils ne les octroient pas à leurs membres de famille ou de réseau. Plusieurs projets agricoles sont détournés en faveur d'un petit groupuscule de personnes, et d'autres encore n'existent que sur du papier, dormant dans des tiroirs poussiéreux après des effets d'annonce. Ne dit-on pas que l'enfer est pavé de bonnes intentions?

Sévère Kamen (Cp)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Altercation entre un policier et un gendarme

Dans la journée de mercredi, 14 mars 2018, le commissaire de police Jean Albert Babba après avoir violé le poste de contrôle dans la Mbé, village situé dans la région de l'Adamaoua, intimide le garde de ce jour, l'adjudant Francis Abessolo avec son arme parce que ce dernier s'est mi à sa poursuite.

Le chauffeur du véhicule non immatriculé en provenance du village Mbé en destination de Ngaoundéré et ayant à son bord le commissaire de police Jean Albert Babba, viole le poste de contrôle routier à la sortie de la ville du village Mbé. L'adjudant Francis Abessolo en poste ce jour, s'est lancé à la poursuite de ce hors la loi et lui a bloqué le passage en le faisant sortir de la voiture. « L'adjudant Abessolo a fait sortir le chauffeur de la voiture, a fermé la portière et l'a plaqué debout dos à la portière. C'est alors que le commissaire est sorti et a



cravaté l'adjudant en pointant son arme sur lui. Se sentant menacé, le gendarme a sorti son arme, puis a tiré 3 fois en l'air et a sommé le commis-

saire de lui remettre son arme », affirme un proche de Abessolo.

Mais selon le commissaire, l'histoire est toute différente. « J'ai aperçu

une moto de la gendarmerie garée, et tout à côté se trouvait un gendarme. Un camion transportant de la marchandise venait en face de nous. Il a interpellé ledit camion et nous sommes passés. Mais j'ai été surpris de voir le gendarme en question nous traverser et nous bloquer le passage », relate le commissaire de police. Et d'ajouter « il est descendu de sa moto et s'est dirigé vers mon chauffeur, lui demandant son permis de conduire. Je me suis présenté en tant que commissaire de police et lamido de Mbé. Mais le gendarme a rétorqué qu'il ne veut rien entendre et que c'est le permis qu'il voulait. Il a plongé sa main dans la voiture pour prendre la clé mais n'a pas pu car mon chauffeur avait les mains sur le contact ». Une enquête a été ouverte conjointement par la police et la gendarmerie pour voir plus clair dans cette histoire. Et selon une information relayée par l'organe de presse en ligne « Cameroonmagazine », cet incident entre ces deux corps serait même déjà au tribunal militaire.

Rostand TCHAMI (Stg)

OBÉSITÉ

Leurres et lueurs des produits amincissants

Tisanes, gélules, complément alimentaires, électrothérapies, ceintures de sudation et autres gadgets. Ces méthodes miracles pour perdre le poids sans fournir d'effort pullulent les marchés camerounais depuis quelques années déjà. Pourtant, elles sont au mieux inefficaces au pire dangereux, selon certains spécialistes.

Parti de l'occident, le phénomène de la quête de la perte de poids rentre de plus en plus dans les habitudes des Camerounais ! Nombreuses sont ces femmes à la recherche de la minceur de nos jours. Face à cette demande croissante, les méthodes miracles se multiplient dans les pharmacies, rayons de super marchés et internet. Plantes, coupe-faim, et autres compléments alimentaires promettent une perte de poids rapide et sans effort. Pour Alain Kenfack, nutritionniste à l'hôpital central de Yaoundé « les produits amaigrissants sont le mélange de plusieurs plantes fabriquées en officine et dont la vente se passe le plus souvent dans des réseaux sociaux. Les consommateurs se rendent ainsi dans des pharmacies et dans les super marchés sans avis d'un spécialiste. Le danger est que, à la longue ils peuvent affecter la santé du consommateur. » Pour cause renchérit-il « ces produits contiennent des substances toxiques tels que de la sidurantine ou les métaux lourds qui affaiblissent le corps à la longue en entraînant le cancer du foie et des poumons. Cela peut aussi entraîner la destruction de la flore intestinale. » Outre ces cancers, le consommateur peut devenir anorexique dans les cas extrêmes ou alors développer des carences en micronutriments important de tel enseigne qu'une simple petite maladie peut entraîner la mort.



Le laxatif, un autre composé toxique qui contient la majorité de ces produits amaigrissants donne l'impression de brûler les graisses. Néanmoins, il provoque simplement la déshydratation du corps avec pour conséquence directe la perte de poids. Malheureusement, « un organisme déshydraté donne plus de travail aux reins qui se fatiguent et l'on court droit à une insuffisance rénale. Sans oublier le volume sanguin du consommateur qui va considérablement baisser », explique Josiane Mbessa une autre diététicienne. Pour elle, la perte du poids

via un quelconque produit amincissant n'est qu'une pure illusion dans la mesure où la graisse est constituée de tissus adipeux qui fonctionnent un peu comme un ballon. Lorsqu'elle est déshydratée elle se ramollit. « Si vous arrêtez de prendre de la tisane, le corps recommence à stocker de l'eau la graisse reprend brusquement son volume et le poids que vous avez perdu revient naturellement »

Yolande EKODO SAMBA
(stagiaire)

SANTÉ PUBLIQUE

L'Eglise catholique fait le diagnostic de ses hôpitaux

L'objectif est d'améliorer ses prestations auprès des populations démunies qui fréquentent ses 26 hôpitaux et 280 centres de santé catholiques parfois installés dans les coins les plus reculés. Malgré l'accumulation des factures impayées par certains patients.

Valider le rapport d'activités de chaque diocèse, celui national surtout en ce qui concerne les statistiques ; examiner les différents problèmes qui se posent dans la gestion au quotidien des formations sanitaires catholiques (Fsc) et proposer des pistes de leur résolution aux évêques ; renforcer les capacités de leurs collaborateurs. Tel est le programme qui rassemble depuis lundi 12 mars 2018, dans les locaux de la Conférence Episcopale nationale du Cameroun (Cenc), les hauts responsables de la santé dans l'Eglise catholique au Cameroun. Ils sont membres du Conseil restreint des coordinateurs (Coreco). Lequel représente le conseil d'administration de l'Organisation catholique pour la santé au Cameroun (Ocas) dont « le but est de contribuer dans l'esprit de l'Evangile, aux côtés des pouvoirs publics et des autres partenaires, à promouvoir la santé individuelle et collective et la solidarité entre les diocèses », explique Dr Marius Macaire Biloa, Coordinateur national de l'Ocas.



La cérémonie protocolaire de ces assises s'est déroulée hier jeudi 15 mars 2018, en présence de Mgr Samuel Kleda, Archevêque métropolitain de Douala, président de la Cenc et président de la Commission Episcopale pour la santé ; de Mgr Benoit Bala, secrétaire général de la Cenc. Du bilan de l'année écoulée dressé par Dr Biloa, l'on retient que : « L'année 2017 n'a pas été une année facile, néanmoins, nous avons fait preuve de beaucoup d'abnégation et obtenus beaucoup de résultats ». Les différentes formations sanitaires catholiques (306) ont reçu près de 1 200 000 patients en consultation générale parmi lesquels, plus de 600 000 nouveaux cas. L'on y a effectué près de 200 000 consultations prénatales (Cpn) dont 76 122 Cpn1 et 70 719 accouchements (non comprises les césariennes).

Insécurité

En 2016, les Fsc ont reçu 1 326 122 patients en consultation, toutes pathologies confondues. 464 666 femmes ont été reçues en Cpn dont 142 620 en Cpn1. L'on a enregistré 64 291 accouchements. « Nous avons assuré mieux que par le passé, la disponibilité des médicaments génériques essentiels et consommables médicaux aux coordinations diocésaines, au même coût, comme prévu dans les directives des pères évêques », renseigne Dr Biloa qui précise que cette activité a été rendue possible grâce aux médicaments achetés directement chez les fabricants, avec la dérogation que le ministre de la Santé publique, André Mama Fouda a obtenue de son collègue du ministère des Finances.

Ce travail ne s'est pas fait

sans heurt. Le Bureau national de l'Ocas compte parmi ses difficultés : les dettes des patients ; la concurrence déloyale du fait de la naissance anarchique des Formations sanitaires parfois publique ; l'indisponibilité des subventions accordées par le Minsanté (celle de 2017 est toujours attendue) ; l'insécurité dans les provinces ecclésiastiques de Garoua, Bamenda et même Bertoua ; l'instabilité des coordinateurs diocésains de santé ; etc. Pour plus d'efficacité dans le travail dans tous les diocèses, le coordinateur formule le vœu de voir nommer des personnels qualifiés et stables dans les coordinations. Il sollicite également de sa hiérarchie la mise à disposition d'un fonds de roulement conséquent aux diocèses qui n'en dispose pas...

Nadège Christelle BOWA

SANTÉ

Sauver le cœur de la femme camerounaise

Depuis le 05 mars 2018, le ministère de la santé en partenariat avec la Fondation Camerounaise du cœur a lancé à Yaoundé, la 12^{ème} édition du mois du Cœur de la femme camerounaise.

Le mois de mars est décidément celui de la femme au Cameroun ! Nombreux sont ces personnes qui l'ont compris. Tenez par exemple, le ministre de la Santé Publique André Mama Fouda vient de leur consacrer pendant tout un mois une campagne de dépistage gratuit des maladies cardiovasculaires au carrefour Obili à Yaoundé, non loin de la Fondation camerounaise du cœur (Fcc) partenaire de cette initiative. Et, c'est toutes heureuses qu'elles accueillent cette initiative. Martin Mboé, occupant le poste d'enregistreur nous confie. « Les femmes viennent massivement se faire enregistrer depuis le 05 mars. Nous accueillons en moyenne 80 femmes par jour. »

Selon Dr Nelly Mguimgo, exerçant à la Fondation camerounaise du Cœur, (Fcc) les maladies cardiovasculaires connaissent une hausse notable au Cameroun. « En englobant le genre et toutes les tranches d'âge, les statistiques publiées par la Fondation camerounaise du Cœur (FCC) laissent apparaître que les maladies cardiovasculaires menaceraient près de 40% de la population camerounaise et que les femmes seraient la population la plus vulnérable », d'où cette initiative à leur endroit.

Cette fondation fait observer que plusieurs personnes ignorent qu'elles sont atteintes, car elles découvrent leur statut à l'issue de consultations pour toute autre affection. A en croire Elise Fouedjio, ces affections, bien que présentes et meurtrières au Cameroun, peuvent être maîtrisées. Les causes sont plus ou moins connues de chacun, et sont assimilées à des facteurs de risque. Elle cite en premier, l'hypertension artérielle qui touche près de 30% de la population adulte. Viennent ensuite, le diabète porté par 10% de la population, le tabagisme et l'obésité affectant 60% de femmes. La sédentarité et l'abus d'alcool en sont aussi des causes.

Face à cette situation Nelly Mguimgo, docteur estime que « les Camerounais devraient changer leur mode de vie s'ils veulent ralentir le phénomène de l'explosion de la mort subite qu'on observe de nos jours dans notre société. La sédentarité, il faut pratiquer une activité sportive régulière. Les habitudes alimentaires manger moins gras moins sucré moins salée 05 fruits et légumes par jour, en un mot avoir une alimentation équilibrée. Arrêter de fumer, limiter les boissons gazeuses et surtout celles qui sont alcoolisées »

Yolande EKODO SAMBA
(Stagiaire)

«La détribalisation de nos sociétés doit être une priorité des gouvernements réformateurs en Afrique»

Les avis émis dans ces pages n'engagent que leurs auteurs

PAR YANN GWET (CHRONIQUEUR LE MONDE AFRIQUE)

Le tribalisme reste une plaie béante au cœur de nombreuses sociétés africaines. Il entretient les divisions, atrophie nos économies, alimente l'instabilité. En Ethiopie, la persistance de tensions politico-ethniques a conduit à la démission récente du premier ministre Hailemariam Desalegn. Au Kenya, depuis l'instauration du multipartisme en 1991, quasiment chaque élection présidentielle s'est soldée par un cycle de violences « ethniques » meurtrières.

Au Cameroun, la gouvernance tribale de Paul Biya a amplifié la fracture communautaire. Avec la crise anglophone et la perspective de la présidentielle, le thermomètre est au plus haut. Le pays vacille. Malgré tout, il y a comme un consensus autour de l'inévitabilité du tribalisme dans nos sociétés.

« Invention »

Pourtant, les spécialistes sont unanimes sur la question : la notion de tribu est en grande partie une construction historique. Dans *Qu'est-ce qu'une tribu ?*, l'universitaire ougandais Mahmood Mamdani explique que celle-ci est « très largement un corpus de lois créées par un Etat colonial qui impose des identités de groupe sur des individus et par conséquent institutionnalise la vie de groupe ». Certes, la réalité de communautés humaines partageant, notamment, la même langue précède l'époque coloniale. Mais l'ethnie était alors un fait culturel. Les identités ethniques étaient fluides –

les individus pouvaient naviguer de l'une à l'autre. Les ethnies n'étaient pas rattachées à des régions particulières ; elles n'avaient pas d'identité exclusive, ni aucune idée de souveraineté politique. Selon Mamdani, c'est l'expérience coloniale qui a « conçu arbitrairement » la tribu au sens moderne du terme. L'historien britannique Eric Hobsbawm parle même « d'invention » : la tribu comme « unité administrative qui distingue les autochtones des allogènes n'existait certainement pas avant la colonisation », nous explique-t-il. *C'est avec l'expérience coloniale que la tribu est devenue une identité unique, exclusive. Par-dessus tout, l'identité tribale a acquis une dimension politique totalisante.*

Dans une étude intitulée *Ethnicity and Politics in Africa*, l'anthropologue Crawford Young rappelle ainsi que les Yoruba et les Igbo, deux ethnies majeures au Nigeria, « n'avaient pas une conscience collective significative durant la période précoloniale ». En clair, elles n'existaient pas en tant que tribus. Il en est de même des Ankole en Ouganda, des Ovimbundu en Angola, des Luhya au Kenya, des Ngala en République démocratique du Congo, etc. L'économiste Paul Collier date la naissance, dans le sillage d'un programme de radio !, de l'ethnie Kalenjin au Kenya à 1942. Pourtant, en 2017, l'identité ethnique de ce groupe est devenue si vive qu'il était en pointe dans les violences post-électorales qui ont ensanglanté le Kenya. Tant de massacres com-

mis à travers l'Afrique au nom d'identités souvent artificielles.

De multiples identités

Contrairement à ce que pensent les fondamentalistes de la tribu, nous sommes traversés de multiples identités : ethniques, par la force des choses, mais aussi religieuses (pour les croyants), familiales, politiques, de classe, de genre, etc. Ces identités s'entremêlent. Elles sont parfois en tension, d'autrefois elles coexistent harmonieusement. Mais aucune d'elles ne nous définit en tant que tel. Nos choix et nos actions quotidiens sont plus significatifs à cet égard. Surtout, jusqu'à un certain point, nous restons libres de choisir ce que nous sommes. Cette liberté constitue notre humanité.

Officiellement, je suis de l'ethnie Bassa au Cameroun. Mais cette identité est contingente. Je lui accorde une importance relative. Dans une autre vie, j'ai créé une entreprise agroalimentaire dont les activités me conduisaient souvent dans mon village. J'étais entouré de jeunes bassas. Je vivais et travaillais avec eux. Tous étaient nés et avaient grandi sur place. Ils étaient pauvres et peu éduqués. Nous étions de la même ethnie, mais notre vision du monde, notre conception de la vie, nos idées étaient souvent opposées. La nature ne faisait pas le poids face à la culture. Notre communauté ethnique était insignifiante.

Un corset identitaire

Le principal danger du tribalisme est l'essentialisation. Il considère que l'ethnie est l'identité constitutive de l'individu.

Cette identité est par ailleurs figée, et elle est associée à une série de caractères qui nous définiraient fondamentalement. Dès lors que je suis né bassas, je ne suis que bassas, et je porte nécessairement les défauts et qualités supposés des Bassas. Je n'ai pas de libre arbitre. Mes expériences, mon parcours de vie, mes actions, mes idées, ne comptent pas. Seule mon ethnie témoignerait de ce que je suis, et surtout de ce que je ne suis pas et ne serai jamais. En ce sens, le tribalisme est un totalitarisme aussi dangereux que les autres. Il fige les individus dans un corset identitaire, érige des barrières infranchissables entre eux, semant ainsi les graines de la violence.

La persistance de réflexes tribaux dans la plupart de nos sociétés et l'instrumentalisation constante (et naturelle) des solidarités tribales par les élites politiques africaines témoignent de ce que nos pays demeurent fortement imprégnés de l'expérience coloniale. La détribalisation de nos sociétés doit figurer au rang des priorités des gouvernements réformateurs en Afrique. Mais autant l'idée de race précède et fonde le racisme, autant l'idée de « tribu » fonde le tribalisme. Par conséquent il faudra éliminer la tribu pour en finir avec le tribalisme. Et parce que la tribu est un héritage colonial, sa suppression passera nécessairement par le démantèlement d'Etats coloniaux, la redéfinition de nos systèmes politiques, et la rénovation du contrat social. Sans un effort de cette nature, l'Afrique restera le continent des grands désordres.

Source lemonde.fr/afrique

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

FIAC

FOIRE INTERNATIONALE DES AFFAIRES ET DU COMMERCE DE DOUALA

LA FÊTE DU COMMERCE
DU 24 MARS AU 8 AVRIL 2018
AU COMPLEXE CAMTEL DOUALA - BEPANDA

Consommons
Camerounais
—
Produisons
Camerounais

S'exposer pour
mieux exporter

SOUSCRIPTION
Conditions spéciales
jusqu'au 31 janvier 2018

1^{ère} Edition

CONTACTEZ-NOUS:

222 214 415 / 675 293 591 / 699 93 95 88

Email : info@interprogress.org www.fiacdouala.org  **FIACDouala**



LIONS INDOMPTABLES

Jean Paul Akono veut retourner au chaudron

Affaibli par un accident vasculo-cérébral survenu il y a trois ans, l'ancien sélectionneur de l'équipe nationale fanion vient de confirmer ses envies de retrouver ce poste dont il jure en avoir encore l'aptitude et une longue expérience pour ainsi succéder à Hugo Broos dont le contrat n'a pas été renouvelé.

C'est l'histoire d'un patriote passionné qui a vu la mort de ses yeux. Mais le Très-haut a jugé que son heure n'avait pas encore sonné. C'est le mélodrame d'un héros à qui la patrie et ses pratiques apatrides a fait vivre le martyr. C'est le récit bouleversant d'une vie de coach porté en triomphe à Sydney et traité comme un gueur par la Nation qui l'a vu naître. Jean Paul Akono c'est un palmarès élogieux qui restera gravé dans le Panthéon de l'histoire du football camerounais mais c'est aussi les turpitudes d'un technicien de football que le pays a vomi malgré les bons et loyaux services rendus. Difficile pour lui d'oublier la chambre 2016 du pavillon B de l'hôpital général de Yaoundé où il a séjourné du 31 décembre 2013 jusqu'aux premières semaines de l'an 2014. L'état de santé de l'homme se dégradait au fil des heures parce que le protocole de suivi et de traitement qui lui avait été imposé après l'accident vasculaire cérébral (Avc) le 18 mai 2013, avait subi quelques dysfonctionnements.

Même si à l'époque des faits sa famille refusait que la presse et l'opinion publique fassent des rapprochements entre la santé fragile de l'ancien Canonier et ses déboires avec le ministre des Sports et de l'éducation physique, il n'en demeurerait pas moins vrai que sa situation salariale controversée y était pour beaucoup. Conduit en urgence à l'hôpital de la garnison de Yaoundé après avoir été victime d'anorexie due à un refus de s'alimenter qu'il justifiait par le non-paiement intégral de ses huit mois d'arriérés de salaire passés comme



entraîneur des Lions indomptables, le non règlement de ses droits l'avait, en effet, plongé dans un état d'abattement profond.

Sauvé par Samuel Eto'o

Ulcéré par ce traitement de la part de son employeur, Magnusson qui revendiquait au total 80 millions de Fcfa avait alors piqué une ire incontrôlable. La grève de la faim qui s'en est suivi, avait eu pour conséquence, ce choc dont les premiers symptômes étaient entre autres, la constipation, des violentes douleurs à la nuque et même des problèmes

d'élocution. Un autre accident qui survenait quatre mois seulement après son Avc. Lequel avait contraint le Directeur technique national N°2 à une évacuation sanitaire en juillet 2013 à Paris dans le but de suivre des examens approfondis à l'Institut Mutualiste de Montsouris, ceci aux bons soins de Samuel Eto'o et de quelques personnalités de la République aux premiers rangs desquels Egdard Alain Mebe Ngo'o, alors ministre d'Etat auprès de la présidence de la République en charge de la Défense.

C'était là un autre rebondissement

dans le très controversé feuilleton de ce que la presse avait rebaptisé « Akonogate ». La désignation soudaine et incommode d'un nouvel entraîneur (Volker Finke) à la tête de l'équipe nationale en lieu et place de l'ancien capitaine du *Kpakum* avait pour conséquence, le non paiement des arriérés de salaire de ce dernier qui a vécu un chemin de croix avant de finalement percevoir son dû. Akono quoique miraculé, porte malheureusement les stigmates jusqu'à ce jour. Malgré le suivi thérapeutique et les multiples séances de kinésithérapeute à coût de millions qu'il a reçu, l'homme y a laissé des plumes.

Candidature

Trois ans plus tard, il veut revenir aux affaires. L'information relayée par plusieurs médias la semaine dernière a été confirmée par le concerné. « J'étais parmi les premiers à avoir déposé le dossier de candidature », a-t-il déclaré dans les colonnes de nos confrères de *Cameroun Tribune* en kiosque jeudi 15 mars dernier. Le champion olympique 2000 est convaincu d'avoir les arguments pouvant faire basculer la balance en sa faveur. « Mon palmarès tant sur le plan national qu'international, mon vécu d'ancien joueur et d'ancien international me font penser que je présente un profil sérieux », a-t-il confié. Sur les doutes quant aux aptitudes physiques du sexagénaire (66 ans), il botte en touche au profit de ses dispositions managériales. « C'est justement un poste pour des personnes à fort caractère qui savent gérer de fortes émotions ! » A suivre !

Christian TCHAPMI

L'éternel sapeur pompier

Après avoir remporté les Jeux olympiques, Magnusson avait été nommé à la tête des Lions Indomptables en 2001 par l'actuel ministre des Sports, Pierre Bidoung Mkwatt pour remplacer Pierre Lechantre. Les performances cahin-caha de l'équipe qu'il dirigeait l'ont forcé, avec la pression populaire, à rendre son tablier. Jean-Paul Akono a une fois de plus été appelé à la rescousse en septembre 2012 avec pour principale mission de qualifier le Cameroun à la Coupe d'Afrique des nations après la débandade de Praia où l'équipe conduite par Denis Lavagne avait essuyé une historique déconfiture. Il n'y restera que huit mois, le même ministre, exigeant son remplacement. Dans un pays où on oublie facilement, est-ce que les raisons qui justifiaient sa mise à l'écart en 2013 ne sont plus valables ? Le héros de Sydney généralement très habile dans la posture du sapeur-pompier pourra-t-il subir le genre de pression lié à ce métier ? S'est-il mis à jour par rapport aux méthodes modernes d'entraînement et de gestion de groupe ? Just wait !

C.T.

FOOTBALL FÉMININ

Le Comité de normalisation ressuscite le championnat

Le coup d'envoi de l'édition 2018 a eu lieu hier, 18 mars 2018, par la rencontre qui a opposé l'équipe de social du Mbam à Eclair de Sa'a (4-1), au stade du Centre technique de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot)

Ce n'est plus une utopie, ce n'est plus un rêve, ce n'est plus une simple spéculation, c'est désormais une réalité. Le championnat de football féminin (Cff) des -20 ans a effectivement débuté. Le match d'ouverture qui a mis aux prises Social football fille du Mbam (Sffm) à Eclair football fille de (Sa'a Effis), hier, a permis aux différentes joueuses des deux équipes, de dévoiler leur talent. Au rendez-vous, des buts, des gestes techniques et spectaculaires ont été un moyen pour tout le public venu nombreux, de mieux se délecter. Dès l'entame, Sffm prend rapidement l'avantage lorsque Kevine Ossol ouvre le score avant de creuser l'écart en inscrivant le 2^{ème} but. Pour ne rien arranger, Xaverie Tsogo va saler l'addition à quelques secondes de la fin de la première période (3-0).

De retour des vestiaires, Danielle Kathza permet à son équipe de réduire le score mais seulement, ce but ne servira à rien, parce que l'attaquante de Sffm, Dorothee Amougou, à peine entrée en jeu, inscrit le 4^{ème} but. Score final, 4-1 en faveur de l'équipe du Social football fille du Mbam. Pour un sport qui est encore en promotion et dont l'ouverture du championnat offre une rencontre d'une telle envergure, la présidente de la Commission nationale ad hoc de football féminin, Céline Eko, ne cache pas son euphorie. « C'était une très belle rencontre. Malgré que le football féminin soit encore en promotion, au niveau de la fédération



Camerounaise de football ce sport a déjà pris son envol et ça ne s'arrêtera pas », souligne-t-elle. Les filles d'Eclair football fille de Sa'a déplorent l'effet surprise du match dont elles ont été victimes.

Club rétrogradés

« C'est une grande satisfaction pour nous que le championnat ait repris mais juste à noter qu'une semaine d'entraînement était insuffisante. Après avoir passé autant de temps à la maison à ne rien faire, on devrait nous informer au moins 1 mois avant le début de la compétition et non nous faire fonctionner dans l'incertitude et venir au final nous surprendre », martèle Bernadette Azang, entraîneur de Sa'a Effis. « Le championnat nous a surpris et puisqu'on nous a choisi pour le match d'ouverture, on ne pouvait pas refuser », ajoute la capitaine.

Seuls douze équipes prendront part à ce championnat. Les autres se sont désistées, à l'instar de Femina Stars d'Ebolowa, qui a choisi de ne pas se désolidariser de l'Association des promoteurs des clubs de première et de deuxième division de football féminin du Cameroun (Apcppd), laquelle exige depuis belle lurette la réintégration des huit clubs rétrogradés de trois divisions par la Fécafoot en 2013. En effet, en juillet 2013, le Comité de normalisation, alors dirigé par Joseph Owona, avait décidé de la suspension et de la rétrogradation de trois divisions de l'As Locomotive de Yaoundé, Emergence de Yaoundé, Lorema de Yaoundé, Yaoundé V, Caiman filles de Douala, Sawa United Girls de Douala, Franck Rhoiceck de Douala et As Kirikou de Garoua, lesquelles avaient boycotté le championnat, protestant le non-paiement par la Fécafoot, des subventions dues au football féminin.

Rostand TCHAMI (Stg)

MONDIAL 2018
Camair-co
acquiert la
vente exclusive
des billets de
stades

Le directeur général de Camair-co, Ernest Dikoum était face à presse pour présenter ce projet.

Face aux hommes et femmes de médias venus nombreux à cette conférence de presse, le directeur général de Camair-co, Ernest Dikoum qu'accompagnaient les responsables de l'agence de voyage Mondial tours et Joseph Antoine Bell, s'est réjoui de la confiance placée en sa compagnie de transport pour assurer la vente exclusive des billets de stades de la coupe du monde Russie 2018 dans la sous-région Afrique centrale. « Nous recevons le groupe Mondial tours, mandaté par les organisateurs de la coupe du monde 2018. Nous avons acquis l'exclusivité de la vente des billets de stades et tout ce qui est de l'hospitalité pendant la coupe du monde 2018 en Russie pour la région de l'Afrique centrale. C'est la première fois qu'une structure africaine a la charge de la vente des billets de la coupe du monde », se félicite le directeur général de l'étoile du Cameroun qui entend saisir cette opportunité pour poursuivre son plan de relance.

Malgré l'absence de l'équipe nationale fanion à cette grand-messe du football mondial, la compagnie aérienne, en plus de la vente des billets de stades, Camair-co transportera les fans du ballon rond de la sous-région vers Dakar. Qui seront pris en charge par une autre compagnie pour la Russie. Les contours de ce projet ont été présentés par la présidente directrice générale de Mondial tours, Mariama Satina Diallo Sy, « Le package comprend les tickets d'accès au stade, notamment les meilleures places du stade, le parking, un service de restauration pendant trois heures avant le match, deux heures pendant le match et une heure après le match ».

Derrière ce projet, l'étoile du Cameroun y voit un galop d'essai pour la coupe d'Afrique des nations Cameroun 2019 que le pays abritera l'année prochaine. C'est l'occasion de travailler pour la prochaine Can Cameroun 2019 que nous abriterons. « Il faut commencer à nous préparer et le groupe Mondial tours travaillera aux côtés de Camair-co pour développer le réseau de l'Afrique de l'Ouest », argue le directeur général.

Cette marque de confiance s'ajoute à la série de bonnes nouvelles en provenance de cette compagnie aérienne qui semble avoir traversé la zone de turbulence. Elle dessert aujourd'hui Abidjan en Côte d'Ivoire, Bangui en Centrafrique, Cotonou au Bénin, Dakar au Sénégal et Libreville au Gabon. Camair-co a transporté 235.686 passagers sur ses vols domestiques et hors du pays. Elle a enregistré une hausse significative du trafic passager de 94% par rapport à l'année 2016.

Blanchard BIHEL

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

PORT AUTONOME DE DOUALA
(P.A.D.)

DIRECTION GÉNÉRALE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

PORT AUTHORITY OF DOUALA
(P.A.D.)

HEAD OFFICE

DOUALA, LE 14 MARS 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le **Groupe français Rougier**, propriétaire de la Société Forestière et Industrielle de la Doumé (SFID), installée à Mbang dans la Région de l'Est et à Djoum dans la Région du Sud, qui a récemment déposé le bilan devant le Tribunal administratif de Poitiers en France, a cru devoir attribuer ses difficultés économiques, entre autres à « *L'engorgement chronique du port de Douala* ». Une affirmation sans fondement abondamment relayée par certains médias internationaux.

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala tient à démentir fermement une telle allégation qui est aux antipodes de la réalité.

L'exploitation des statistiques portuaires de la période 2016 et 2017, démontre plutôt une progression très importante des opérations de manutention réalisées en faveur du Groupe Rougier, de l'ordre de 93% pour les grumes et de 100% pour le bois débité, traités et exportés par le port de Douala. Une telle croissance est donc contraire aux affirmations de ce groupe, qui a par ailleurs bénéficié des facilités d'admission dans les terminaux, offertes par les administrations, notamment la douane Camerounaise.

La faillite du Groupe Rougier ne saurait donc incomber au port de Douala, où les opérations logistiques du commerce extérieur se déroulent normalement.

Pour éviter toute congestion du port de Douala, les pouvoirs publics et l'autorité portuaire locale, en synergie avec les acteurs de la chaîne des opérations du commerce extérieur, veillent et opèrent en tant que de besoin, des ajustements pour garantir la célérité et la fluidité des opérations portuaires, avec une priorité sur les exportations.

À l'effet d'améliorer la performance de la chaîne logistique portuaire, le Port Autonome de Douala projette d'entamer, dès l'année en cours, un vaste programme de rénovation et de renouvellement des infrastructures et des équipements portuaires, dans le but de consolider la compétitivité du Port de Douala.

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala tient par conséquent à rassurer tous les acteurs portuaires et tous les opérateurs économiques nationaux et internationaux quant à la permanence des efforts fournis par l'Autorité portuaire à l'effet d'assurer la fluidité effective au port de Douala des opérations du Commerce extérieur du Cameroun et des pays voisins./-